



MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE



COMITE NATIONAL DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE
CONTINENTALE AFRICAINE

RAPPORT D'ACTIVITÉS



2023

SECRÉTARIAT EXÉCUTIF DU CN-ZLECAF

Cocody - Deux Plateaux / Carrefour Las Palmas • Tel: +225 27 22 59 98 05 / Cel: +225 07 78 29 18 10
Site web: <https://www.cnzlecaf.gouv.ci> • Email : secretariat@cnzlecaf.gouv.ci



INTRODUCTION	04
PRÉSENTATION DU CN-ZLECAF.....	05
1. LE CONSEIL D'ORIENTATION ET DE DÉCISION (COD).....	06
2. LE COMITÉ TECHNIQUE (CT).....	06
3. LE SECRÉTARIAT EXÉCUTIF (SE).....	06
ÉTAT DE MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE.....	07
AXE 1 : APPROPRIATION NATIONALE DE L'ACCORD PAR LES PARTIES PRENANTES.....	07
AXE 2 : PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES ET DES JEUNES AU COMMERCÉ.....	17
AXE 3 : LE DÉVELOPPEMENT ET LA MISE EN OEUVRE DE STRATÉGIES SECTORIELLES COMMERCIALES OFFENSIVES.....	21
AXE 4 : MISE À NIVEAU DES PRODUCTEURS ET DES PRODUITS.....	23
AXE 5 : LA RATIONALISATION DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET RÉGLEMENTAIRE DE PROMOTION DU COMMERCE ET APPLICATION EFFECTIVE DES DISPOSITIONS PRÉVUES PAR L'ACCORD.....	25
LA CÔTE D'IVOIRE : UN EXEMPLE À SUIVRE DANS LA MISE EN OEUVRE DE LA ZLECAF.....	32
SYNTHÈSE DE L'EXÉCUTION BUDGETAIRE.....	35
CHALLENGES / RECOMMANDATIONS / PERSPECTIVES.....	38

INTRODUCTION

L'année 2023 a été décrétée « Année de l'accélération de la mise en oeuvre de l'Accord de la Zone de Libre Échange Continentale Africaine (ZLECAf) », par l'Union Africaine. Ce thème appelle les États parties à plus d'engagement pour une opérationnalisation de la ZLECAf.

Avec cet engagement, les Chefs d'Etats africains affichent leur volonté de traduire en actes concrets les échanges intra-africains sous les préférences de l'Accord de la ZLECAf.

Sous le leadership du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, champion de l'Agenda 2063, la Côte d'Ivoire a pris les dispositions techniques, opérationnelles, législatives et réglementaires pour l'opérationnalisation de la ZLECAf, et mené des actions pour renforcer l'engagement des parties prenantes.

En phase avec l'objectif du Gouvernement Ivoirien de faire de 2023 l'année de la jeunesse, le Comité National de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (CN-ZLECAf) s'est attelé à exécuter un plan d'actions en harmonie avec ces deux orientations.

C'est dans ce contexte que le CN-ZLECAf a déployé durant cette année des activités en rapport avec les différents axes de la stratégie nationale de mise en oeuvre de la ZLECAf en Côte d'Ivoire. Ces activités ont concerné l'ensemble des parties prenantes à l'Accord, notamment le secteur privé, les femmes et principalement les jeunes.

Ce déploiement avait pour but de renforcer leurs capacités et les rendre incisifs dans la conquête des marchés extérieurs.

De fait, une emphase a été mise sur cinq (5) des six (6) axes de la stratégie nationale de mise en oeuvre de la ZLECAf à savoir :

- ✓ Axe : Appropriation nationale du contenu de l'Accord par les parties prenantes
- ✓ Axe : Une promotion de la participation des femmes et des jeunes au commerce.
- ✓ Axe : Une mise à niveau des producteurs et des produits ;
- ✓ Axe : Développement et mise en oeuvre de stratégies sectorielles commerciales offensives ;
- ✓ Axe : Rationalisation du dispositif institutionnel et réglementaire de promotion du commerce et une application effective des dispositions prévues par l'Accord ;
- ✓ Axe : Renforcement du cadre de référence des stratégies publiques et amélioration de la compétitivité

Ce présent rapport d'activités, met en lumière l'état de mise en oeuvre de la stratégie nationale. Il présente succinctement une vingtaine d'activités menées et les réalisations accomplies au cours de l'année 2023 tout en relevant les challenges, les recommandations pour une mise en oeuvre réussie, ainsi que les perspectives pour l'année 2024.

PRÉSENTATION DU CN-ZLECAF

Organe national créé par décret n° 2018-514 du 30 mai 2018, sous l'autorité du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le Comité National de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (CN-ZLECAF) assure la coordination et le suivi de la mise en oeuvre de l'Accord sur la ZLECAf en Côte d'Ivoire.

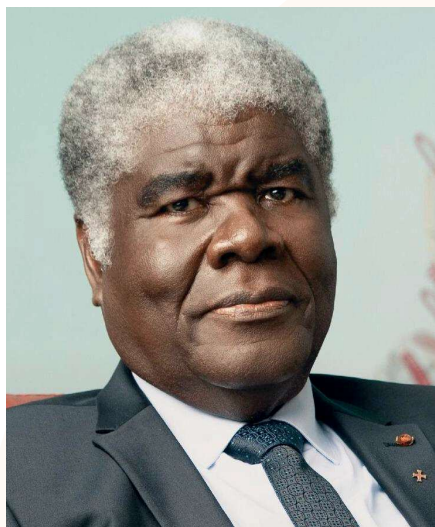
Il sert également d'interface entre la Côte d'Ivoire et le Secrétariat Général de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine, basé à Accra.

Au titre des missions du CN-ZLECAF, il convient de noter :

- ✓ Promouvoir l'Accord au niveau national ;
- ✓ Contribuer à l'élaboration des stratégies nationales ;
- ✓ Traiter les questions liées aux négociations et à la mise en oeuvre de l'Accord ;
- ✓ Contribuer au renforcement de l'expertise nationale sur la ZLECAf ;
- ✓ Recueillir les propositions des acteurs nationaux en vue d'une meilleure participation à l'Accord ;
- ✓ Faire des recommandations au Gouvernement sur les questions relatives à la mise en oeuvre de l'Accord ;
- ✓ Veiller à la mise en oeuvre effective des mesures prises par le Gouvernement dans le cadre de l'Accord.

Le CN-ZLECAF est composé de trois (3) organes : le Conseil d'Orientation et de Décision (COD), le Comité Technique (CT) et le Secrétariat Exécutif (SE).





Monsieur Robert Beugré MAMBE
Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Conseil d'Orientation et de Décision (COD)

Missions

- ✓ Décider des stratégies de négociations et des mesures nécessaires à la mise en oeuvre de l'Accord ;
- ✓ Veiller à la mise en oeuvre des orientations du Président de la République sur l'Accord ;
- ✓ Veiller à l'exécution effective des mesures et actions décidées par le Gouvernement ;
- ✓ Prendre toutes les décisions nécessaires au fonctionnement du CN-ZLECAf.

Comité Technique (CT)

Missions

- ✓ Conduire des réflexions sur les problématiques liées à la mise en oeuvre de l'Accord ;
- ✓ Contribuer à la définition des orientations stratégiques et des actions à mener en faveur de la ZLECAf ;
- ✓ Proposer au Conseil d'Orientation et de Décision toute mesure essentielle à la mise en oeuvre de la ZLECAf ;
- ✓ Soumettre au COD, sous forme de conclusions, les délibérations et recommandations issues de ses réunions, pour avis et décision ;
- ✓ Définir et mettre en oeuvre des programmes d'information et de renforcement de l'expertise nationale sur la ZLECAf.



Docteur Souleymane DIARRASSOUBA
Ministre du Commerce et de l'Industrie

Secrétaire Exécutif

Missions

- ✓ Produire un rapport périodique des activités du Comité National de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine ;
- ✓ Élaborer et mettre en oeuvre le plan d'actions annuel du CN-ZLECAf et les budgets y afférents ;
- ✓ Exécuter les décisions du Comité Technique ;
- ✓ Préparer les dossiers techniques des réunions du COD et du CT ;
- ✓ Coordonner les activités des groupes techniques de travail ;
- ✓ Vulgariser par tout moyen les décisions prises par le Gouvernement dans le cadre de la mise en oeuvre de l'Accord ;
- ✓ Coordonner la mise en oeuvre des activités liées à l'Accord.



Madame Fatoumata Fofana BOUNDY
Secrétaire Exécutif

ÉTAT DE MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE

Axe: Appropriation nationale de l'accord par les parties prenantes

ATELIERS DE SENSIBILISATION EN PRÉSENTIELLE ET VIRTUELLE SUR LA ZLECAf

Le Secrétariat Exécutif du Comité National a initié au cours de l'année 2023, diverses activités d'informations et de sensibilisations à l'endroit des parties prenantes. Ces activités avaient pour but principal de :

- ✓ Présenter l'Accord, ses annexes et protocoles, les opportunités, enjeux et défis à l'administration publique et parapublique ;
- ✓ Mettre en place un réseau des ambassadeurs de la ZLECAf ;
- ✓ Relever le niveau de compréhension des acteurs nationaux et recueillir leurs avis et besoins ;
- ✓ Créer une synergie d'actions et de compréhension entre le CN-ZLECAf et les différents acteurs nationaux pour une mise en oeuvre optimale de l'Accord.

Ces activités ont pour cible les acteurs du secteur public, privés et de la société civile. C'est un total de cinq (5) ateliers, quatre (4) en présentiel et un (1) virtuel qui ont eu lieu à l'endroit des parties prenantes dans différentes localités. Il s'agit notamment :

- ✓ un (1) atelier de sensibilisation des acteurs du secteur du transport sur l'Accord de la ZLECAf et ses outils opérationnels,
- ✓ un (1) atelier de sensibilisation virtuelle à l'intention des représentations diplomatiques de la Côte d'Ivoire en Afrique,
- ✓ Trois (3) journées de sensibilisation des femmes exportatrices dans trois différentes villes de la Côte d'Ivoire.

Au Titre de la sensibilisation des transporteurs sur l'accord de la ZLECAf :

Une journée de sensibilisation s'est tenue le 12 septembre 2023 à l'Hôtel Palm Club sis à Cocody en présence de quarante-sept (47) membres du Haut Conseil du Patronat des Entreprises de Transport Routier (HCPETR-CI). L'activité avait pour objectif de promouvoir l'Accord de la ZLECAf et ses outils opérationnels de mise en oeuvre.

Il s'est agi spécifiquement d'informer les transporteurs sur les opportunités que leur offre la ZLECAf et les potentiels défis à relever pour mieux tirer profit de ce nouvel Accord qui institue le plus vaste marché du monde.

Cette rencontre a également constitué l'occasion de présenter aux acteurs du service des transports, les termes de référence de la stratégie ZLECAf du secteur privé dans le cadre de la ZLECAf. La rencontre s'est soldée par d'importantes recommandations concernant les défis des transporteurs.



Au Titre de la sensibilisation des Représentations diplomatiques :

Le 19 décembre 2023 eu lieu un atelier virtuel avec la participation des représentations diplomatiques de la Côte d'Ivoire en Algérie, Angola, Guinée Équatoriale, au Mozambique, en Afrique du Sud et Éthiopie au cours duquel deux présentations ont été faites. L'une sur le contenu de l'Accord et l'autre sur les résultats préliminaires de la stratégie sectorielle commerciale offensive sur les marchés sous-régionaux (CEDEAO, SADC, UMA, CEEAC et COMESS) dans le contexte de la mise en oeuvre de la ZLECAf. L'objectif de cette activité était d'amener les représentations diplomatiques ivoiriennes en Afrique à s'approprier l'Accord de la ZLECAf et de créer, avec elles, un cadre de collaboration pour une synergie dans les initiatives d'appui au secteur privé dans le cadre de la conquête du marché de la ZLECAf.

Il est ressorti des échanges fructueux, quelques suggestions pertinentes au nombre desquelles l'on pourrait citer :

- ✓ Formation des acteurs des chaînes de production ;
- ✓ Recherche de solutions pour la suppression des visas entre les États parties ;
- ✓ Levée des sanctions sur les marchés porteurs de la Côte d'Ivoire ;
- ✓ Institutionnalisation d'un cadre d'échanges permanents entre le CN-ZLECAf et les représentations diplomatiques en vue de s'enquérir des réalités des marchés cibles pour aider à la prise de mesures circonstanciées au plus haut sommet de l'État.

L'EXÉCUTION DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Le CN-ZLECAf s'évertue à déployer sa stratégie de communication afin de vulgariser l'Accord de la ZLECAf auprès des parties prenantes. Considérant le faible taux de personnes informées sur la ZLECAf malgré les efforts de communications, il semblait opportun de privilégier une sensibilisation de masse à travers les canaux de communication, ainsi que des activités de proximité. A cet effet, le déploiement de la stratégie de communication du CN-ZLECAf s'est articulé autour de trois (3) chantiers :

- 1) Une communication média ;
- 2) Une communication digitale ;
- 3) Une communication hors média.

Ces différents axes visaient à informer et sensibiliser tous les acteurs de l'économie et de la société sur l'Accord et son contenu, promouvoir les points clés de l'Accord bénéfiques à chaque partie, et inviter l'ensemble des parties prenantes à une forte implication et une appropriation totale de la ZLECAf.

Les principales cibles de cette stratégie sont :



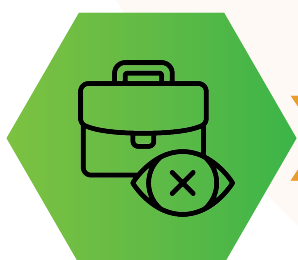
Secteur Public

Les administrations publiques impliquées dans la chaîne du commerce et le corps diplomatique.



Acteurs politiques

Députés, élus locaux, responsables de partis politiques (Conseils régionaux, Députés, Maires, etc)



Secteur privé

Organisations faitières regroupant les opérateurs économiques (PME/PMI, SA, agriculteurs, commerçants, professions libérales)



Femmes et jeunes

Associations de femmes et de jeunes entrepreneurs



Société civile

Les administrations publiques impliquées dans la chaîne du commerce et le corps diplomatique.



Partenaires et Médias

Partenaires techniques et financiers, organes médiatiques.

COMMUNICATION DIGITALE

Au titre de la communication digitale, notons l'actualisation quotidienne avec des contenus dont des articles, des informations ainsi que des publications de photos et vidéos en lien avec la mise en oeuvre de l'Accord de la ZLECAf au niveau national et continental. Le Comité National utilise donc de façon efficiente ses pages officielles sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn, YouTube) pour relayer des informations pertinentes sur la ZLECAf et renforcer le niveau de connaissance des cibles.

Les sites d'information en ligne tels que Abidjan.Net sont également utilisés comme moyen de transmission d'informations sur l'état des lieux de l'Accord de la ZLECAf au niveau national et continental. Selon les statistiques reçues, ce sont environ 4774 personnes qui ont été sensibilisées via le canal d'Abidjan.net.



Facebook
@CNZLECAF

Nombre d'abonnés: 3488

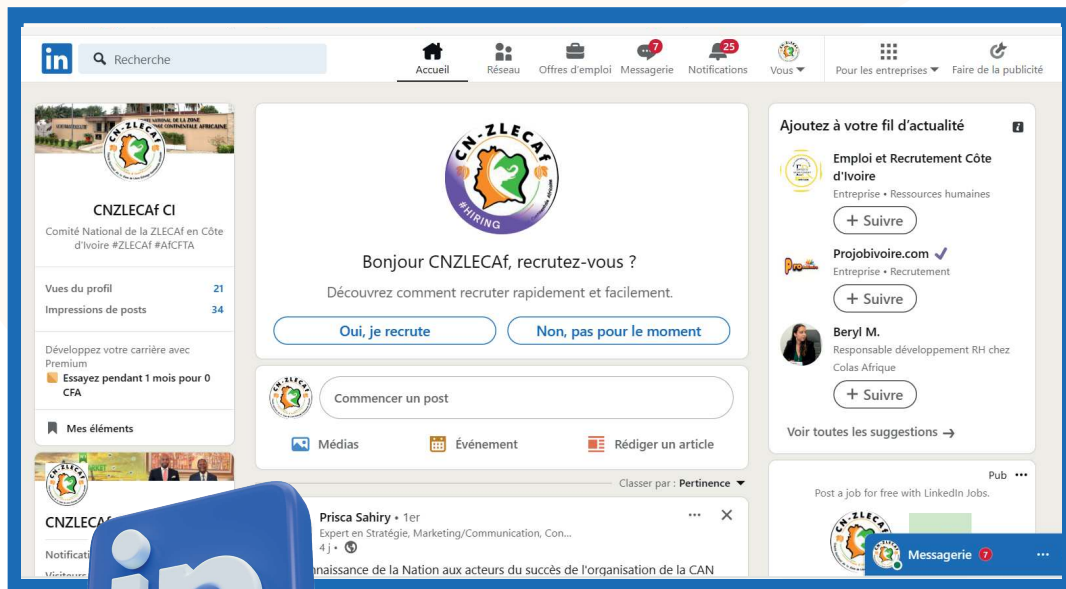


Nombre d'abonnés: 23



Twitter
@CNZLECAFci

Nombre d'abonnés: 350



LinkedIn
CN ZLECAFci

Nombre d'abonnés: 974

COMMUNICATION HORS MÉDIA

Une communication hors média est également prise en compte, il s'agit entre autres du marketing direct, de la participation à des événements en rapport avec le commerce et la ZLECAf ainsi que la production de support de communication. Afin de faciliter ses différentes actions de proximité vers ses cibles, le CN-ZLECAf a conçu et imprimé quelques outils et supports de communication, à savoir des plaquettes institutionnelles, des kakémonos, des blocs notes... Ces supports sont couramment utilisés dans le cadre de ses réunions institutionnelles, des séances de sensibilisation et des participations à des panels.



ONE MARKET

De plus, un bulletin d'informations a été conçu par le Secrétariat Exécutif du CN ZLECAf, la newsletter ONE MARKET. Cette newsletter représente un outil de communication visant à transmettre des informations sur la mise en oeuvre de l'Accord de la ZLECAf au niveau continental et national, à l'endroit des acteurs du commerce.

Ce bulletin d'informations comprend plusieurs rubriques parmi lesquelles: "focus", "panorama", "oridjidji", "valeur ajoutée" et "agenda". Ces rubriques permettent entre autres de mettre l'emphase sur des informations relatives à l'état des lieux de la ZLECAf au niveau national et continental, de faire la promotion des champions nationaux et aussi d'énoncer les perspectives du CN-ZLECAf pour les prochaines activités.

One Market est distribué par mailing ou par courrier, à l'administration publique, aux acteurs du secteur privé ivoirien (les faitières regroupant les opérateurs de tous les segments de l'activité économique : PME/PMI, grandes entreprises, agriculteurs, commerçants, professions libérales, les organisations de la société civile) et au grand public en général.

ACTIVITÉS ÉVENEMENTIELLES

Durant l'année 2023, le CN-ZLECAf a participé à diverses activités dont les thématiques étaient en rapport avec la ZLECAf, dans le but de vulgariser l'Accord auprès des parties prenantes. A titre d'exemples, l'on peut citer :

- ✓ Le samedi 04 novembre 2023, a eu lieu la célébration de la 14ème Journée Africaine de la Sécurité Alimentaire et nutritionnelle (JASAN), initiée par le Réseau Africain des Jeunes Chercheurs (RAJeC), section Côte d'Ivoire à Abidjan. Cette journée, placée sous le thème central : « Accélérer la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange continental africain dans le contexte des engagements du PDDAA (Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique) pour des régimes alimentaires plus sûrs et plus sains » a vu la participation du CN-ZLECAf. Ce fut une opportunité de sensibiliser 150 jeunes sur la ZLECAf.

- ✓ La 5^{ème} édition du Marché Ivoirien de l'Artisanat (MIVA) qui s'est tenue du 7 au 11 novembre 2023, au Parc des Expositions d'Abidjan. Cette édition a été articulée autour de panels dont celui sur le thème : "Artisanat et Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf)". Ce panel a été une lucarne permettant à l'équipe du CN-ZLECAf de mettre en évidence les opportunités qu'offre l'Accord de la ZLECAf pour le secteur de l'artisanat, tant en termes d'exportation que de collaboration avec des artisans d'autres pays africains. Ce panel a été l'occasion de discuter des bénéfices potentiels pour les artisans et les communautés artisanales relatives à la mise en œuvre de la ZLECAf, et enfin de mettre en avant des exemples de bonnes pratiques d'intégration régionale dans l'artisanat recueillis auprès d'autres pays africains. Étaient réunies à cette activité environ 125 acteurs du secteur de l'artisanat.



- ✓ Le CN-ZLECAf a pris part les 17 et 18 novembre 2023 en tant que paneliste et exposant à la deuxième édition du Salon des Téléphonies Mobile d'Abidjan organisé par Wali création, Proche media et la FAFEDE. Cette édition avait pour thème "jeunesse et employabilité, digitalisation de l'administration, écosystème ZLECAf : piliers de la croissance africaines" et visait à faire la promotion des technologies de téléphonie made in Africa notamment les appareils de téléphonie cellulaires, les accessoires, les applications mobiles, les sites internet et les transformations digitales. Le Comité National a animé deux panels portant sur le thème général du salon et le sous-thème "marché intégré ZLECAf : Applications compatibles ZLECAf, mythe ou réalité". Cette activité riche en enseignement, a enregistré la participation de 30 exposants dont le CN-ZLECAf, cinq cents (500) visiteurs, vingt-deux (22) conférenciers et panelistes, quatre (04) master class, six conférences et panels.

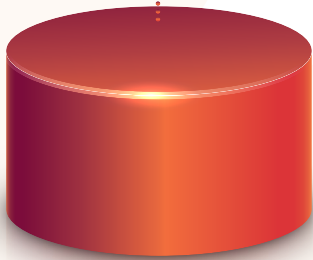


Ci-dessous le diagramme de personnes sensibilisées en 2023 :

2005436

Personnes sensibilisées

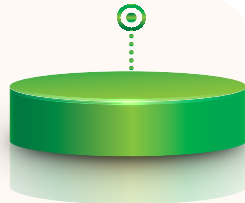
Communication média de masse
(Télé, radio, presse, écriture)



1500

Personnes sensibilisées

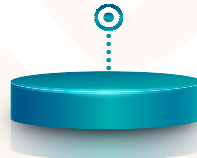
Journées universitaires sur la ZLECAF



315

Personnes sensibilisées

Tournée Nationale d'appropriation de l'Accord



200

Personnes sensibilisées

Consultation nationale des femmes et des jeunes



30

Personnes sensibilisées

Renforcement des capacités des PME Exportatrices et des institutions d'Appui au commerce



ÉTAT DE MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE

Axe : Promotion de la participation des femmes et des jeunes au commerce

CONSULTATION NATIONALE DES FEMMES DANS LE COMMERCE

Le Comité National de la ZLECAf a initié, dans le cadre du projet d'appui à la mise en oeuvre de la ZLECAf, une journée de consultation nationale des femmes exerçant dans le commerce dans la ville de San Pedro, le 13 Juillet 2023. L'objectif de cette activité était de faire un diagnostic participatif de leurs besoins afin d'élaborer des propositions de mesures d'accompagnement dans leurs activités commerciales transfrontalières. La rencontre organisée en collaboration avec le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'enfant, avec l'appui technique de la coopération allemande à travers la GIZ, a réuni 87 participantes, plus particulièrement des exportatrices et commerçantes issues de plusieurs structures féminines de la ville exerçant leurs activités soit individuellement soit à travers des associations.

La consultation visait à faciliter la compréhension des fondamentaux de l'Accord de la ZLECAf et ses implications, de présenter les opportunités offertes par l'Accord de la ZLECAf, de relever les contraintes et défis à l'accès au marché des femmes entrepreneures et de formuler des propositions pertinentes pour une meilleure intégration des femmes dans le commerce intra-africain dans le cadre de la ZLECAf. Au cours de cette journée, les discussions se sont articulées autour de trois sessions à savoir : l'identification des contraintes et les besoins des femmes dans l'exercice de leurs activités commerciales, le partage d'expériences et les recommandations pour faciliter et accélérer l'implication des femmes dans le commerce transfrontalier et les initiatives en cours pour mettre en avant le rôle des femmes dans la mise en oeuvre de la ZLECAf. Ces discussions qui ont été très constructives ont permis de confronter et partager les expériences ainsi que les opportunités qui s'offrent à ces femmes exportatrices.

Les résultats de cette consultation sont entre autres:

- ✓ la compréhension des fondamentaux de l'Accord de la ZLECAf et de ses implications;
- ✓ la connaissance des opportunités qu'offre la ZLECAf aux femmes exportatrices;
- ✓ l'identification des contraintes et défis à l'accès au marché;
- ✓ l'élaboration des recommandations nécessaires à une meilleure intégration des femmes dans le commerce intra-africain.

Une dizaine de recommandations a été faite à savoir :

- ✓ la multiplication des sessions de renforcement de capacités portant sur les opportunités de la ZLECAf;
- ✓ une sensibilisation des femmes commerçantes sur la réglementation fiscale;
- ✓ la réduction du coût du transport aérien, des frais de douane et des impôts;
- ✓ la formation sur le e-commerce, sur les dispositions relatives à la protection intellectuelle de leurs produits;
- ✓ l'information sur les opportunités de financement mises en place par l'État;
- ✓ la formation sur la certification des produits et la prise de contact avec le comité local du secteur privé.



CONSULTATION NATIONALE DES JEUNES DANS LE COMMERCE

En dehors de la consultation des femmes dans le commerce, le CN-ZLECAF en collaboration avec la GIZ, a organisé une consultation nationale des jeunes dans le commerce, le 18 novembre 2023 dans la ville de Man. L'objectif général de cette consultation était de recueillir les besoins, préoccupations et recommandations des jeunes en vue de les inclure dans le protocole des femmes et des jeunes dans le commerce en cours de négociation. Ce fut une opportunité cruciale pour les jeunes opérateurs économiques, engagés dans le commerce transfrontalier, d'être sensibilisés sur l'Accord et ses opportunités, dans l'optique d'une appropriation effective et indispensable pour en tirer profit. Ladite consultation nationale des jeunes dans le commerce transfrontalier était organisée à l'intention des jeunes exportateurs, industriels, producteurs, transformateurs, commerçants, financiers, investisseurs, opérateurs économiques. Cinquante-huit (58) participants ont effectivement pris part à cette consultation.

La démarche adoptée a reposé sur une approche participative construite autour de la collecte de données essentiellement qualitatives. Les discussions ont permis, à travers le partage d'expériences, d'opportunités et de conseils, de recenser les besoins, les défis et les limites ainsi que les possibilités qui s'ouvrent aux jeunes entrepreneurs aussi bien dans l'exercice de l'entrepreneuriat que dans le cadre du commerce transfrontalier. Ces échanges ont également permis d'évaluer le niveau de connaissance des mesures mises en place pour aider les jeunes exportateurs à renforcer leurs capacités de production pour l'exportation, de recenser les expériences et les réussites qui jalonnent le parcours des jeunes entrepreneurs ainsi que les contraintes et besoins qui affectent la participation des jeunes entrepreneurs à la ZLECAF et, afin de recueillir les potentielles solutions pour autonomiser les entreprises appartenant aux jeunes et stimuler leur participation au nouveau marché intégré de la ZLECAF.

Au nombre des recommandations pour surmonter les obstacles et faciliter l'implication des jeunes à l'Accord de la ZLECAF, notons :

- ✓ Mettre en place des formations et des séances de sensibilisation des jeunes entrepreneurs aux avantages et aux opportunités qui leur sont offerts par la ZLECAF pour vulgariser leurs activités, et les aider à rejoindre les marchés extérieurs avec les outils adéquats et appropriés ;
- ✓ Encourager les jeunes entrepreneurs à s'inscrire et à participer à des programmes d'apprentissage et de formation adaptés à leurs besoins ;
- ✓ Faire un plaidoyer auprès des structures financières pour influencer la baisse des taux d'intérêts des prêts sollicités par les PME et TPE.



JOURNÉES UNIVERSITAIRES SUR LA ZLECAF

L'année 2023 a été consacrée "Année de la jeunesse" par son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, afin de promouvoir entre autres, l'entrepreneuriat des jeunes et favoriser davantage leur insertion professionnelle.

Mû par cette vision, et suivant la mise en œuvre de l'axe six (6) de la stratégie nationale, qui est la promotion de la participation des femmes et des jeunes dans le commerce, le CN-ZLECAF a initié une série d'activités dénommées "les journées universitaires sur la ZLECAF".

Avec pour but, d'informer et de sensibiliser les étudiants sur l'Accord et les opportunités de la ZLECAF, sous le thème « Entrepreneuriat jeune pour conquérir le marché de la ZLECAF », ces activités ont été réalisées dans les villes de Grand-Bassam, Abidjan, Man et San Pedro. A cet effet quatre (04) universités, ont été respectivement visitées dans le cadre de ces activités. Ce sont : l'Université Internationale de Grand Bassam (UIGB), l'Université Internationale Privé d'Abidjan (UIPA), l'Université Polytechnique de Man (UPM) et l'Université Polytechnique de San Pedro (USP). Ces journées éducatives sur la ZLECAF ont été menées avec le concours de structures de promotion de la jeunesse et de l'entrepreneuriat en Côte d'Ivoire, à savoir Côte d'Ivoire PME (CIPME) et Agence Emplois Jeunes (AEJ). Ainsi, ce sont au total plus de 1500 étudiants qui ont été encouragés à donner libre cours à leur extraordinaire potentiel créatif par l'entremise de l'entrepreneuriat, dans l'optique de pleinement tirer parti des opportunités offertes par l'Accord de la ZLECAF.



Université Internationale de Grand-Bassam



Internationale Privé d'Abidjan



Université Polytechnique de San Pedro



Université Polytechnique de Man

ÉTAT DE MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE

Axe : Le développement et la mise en oeuvre de stratégies sectorielles commerciales offensives

ATELIER DE VALIDATION DES ÉTUDES DE MARCHÉS DE LA STRATÉGIE SECTORIELLE COMMERCIALE OFFENSIVE DE LA CÔTE D'IVOIRE

La Côte d'Ivoire est un acteur essentiel en Afrique de l'Ouest où elle s'affiche depuis toujours comme l'un des pays qui présente la meilleure participation au commerce intra régional.

Dans le contexte du programme commercial africain, la Côte d'Ivoire envisage de jouer un rôle de premier plan, et devrait assumer pleinement son rôle de pays ouvert et engagé sur la voie de l'intégration économique et commerciale.

Une des actions pour parvenir à la réalisation de cette ambition est « le développement et la mise en oeuvre de stratégies sectorielles commerciales offensives » tel que posé par le quatrième axe stratégique de la mise en oeuvre de l'accord de la ZLECAf. Le Secrétariat Exécutif du Comité National de la ZLECAf avec l'appui de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) en collaboration avec le PNUD a commandité une étude dénommée stratégie commerciale sectorielle offensive. Cette étude s'inscrit dans une perspective d'accompagnement et de soutien aux PME ivoiriennes pour tirer un meilleur parti de cette vaste zone de libre échange continentale. Elle a consisté de manière spécifique à analyser les marchés sous régionaux afin d'identifier les meilleures opportunités pour les dix (10) produits et services prioritaires ivoiriens sur les 53 segments de marché que constitue l'ensemble des cinq (5) Communautés Économiques Régionales (CER). Il s'agit de la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA), la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) et l'Union du Maghreb Arabe (UMA).

Cette étude a connu plusieurs phases dans son élaboration notamment:

1. l'atelier de lancement qui a eu lieu en aout 2021;

2. l'examen du rapport de cadrage organisé le 02 novembre 2022;
3. l'examen du rapport de synthèse sur les produits prioritaires qui s'est tenu le 28 novembre 2022;
4. l'atelier d'examen des rapports préliminaires, le 07 novembre 2023;
5. l'atelier de validation qui s'est déroulé du 28 au 29 novembre 2023.

Cette étude de marché entamée depuis 2021 par un consortium d'experts régionaux a vu son aboutissement les 28 et 29 novembre 2023 lors de l'atelier de restitution et de validation tenu à l'Espace Latrille Events au II Plateaux dans la commune de Cocody à Abidjan. Cet atelier final a enregistré la présence d'une soixantaine de participants, constitués des membres du Comité Technique du CN-ZLECAf, des institutions d'appui au commerce, des faïtières du secteur privé, des PME exportatrices, des représentants des centres de recherche. Il a permis d'identifier les CER pour lesquels les produits ivoiriens sont prisés et de faire connaître aux opérateurs économiques les marchés pour lesquels la Côte d'Ivoire a un avantage comparatif. Cette étude sera reversée aux institutions d'appui à l'exportation pour nécessaires à faire dans la prise en charge des exportateurs à la conquête du vaste marché africain.



ÉTAT DE MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE

Axe : Mise à niveau des producteurs et des produits

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PME EXPORTATRICES

Au cours d'une semaine d'échanges, une trentaine de Petites et Moyennes Entreprises (PME) exportatrices ont eu l'opportunité de renforcer leur capacité sur les obstacles techniques pour le commerce, les outils d'analyse & d'accès aux marchés et les préférences des consommateurs, à travers un atelier qui s'est tenu du 2 au 6 octobre 2023, au Grand Hôtel à Abidjan plateau. A cet effet, différents experts dans le domaine du commerce, de l'exportation mais également du marketing digital ont déroulé des présentations interactives en s'appuyant sur des outils techniques innovants à s'approprier pour une préparation optimale des producteurs locaux concernés. Au terme de l'atelier, ces derniers ont acquis des connaissances sur les outils d'analyse et d'accès au marché afin de conditionner leurs produits en tenant compte des normes et procédures de packaging et d'exportation, pour faciliter leur implantation sur le marché. Les bénéficiaires ont pu se familiariser avec les thématiques relatives au e-commerce, aux réglementations techniques mais surtout aux préférences des consommateurs dans le but de pouvoir présenter un réel avantage comparatif. Cette activité a été organisée en collaboration avec la Coopération Allemande à travers la GIZ.



ÉTAT DE MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE

Axe : La rationalisation du dispositif institutionnel et réglementaire de promotion du commerce et application effective des dispositions prévues par l'accord

CONSULTATIONS NATIONALES

Réunion consultative préparatoire du conseil des ministres

Une réunion consultative préparatoire de la 11^{ème} réunion du Conseil des Ministres de la ZLECAf a eu lieu dans les locaux du CN-ZLECAf, le mardi 7 février 2023. Elle avait pour objective de permettre aux experts chargés des négociations sur les Règles d'Origine et le projet de règlement sur les Zones Économiques Spéciales (ZES), de faire l'état des lieux des négociations, de présenter les points en suspens et d'identifier les points d'intérêts afin de faciliter la formulation de la position ivoirienne. Étaient présents à cette rencontre, les parties prenantes du Comité National, à savoir le secteur privé ivoirien et l'administration publique. Les experts nationaux chargés des négociations sur les règles d'origine et les ZES ont éclairé la lanterne des membres du CN-ZLECAf sur l'état des lieux au niveau continental. Des suggestions ont été formulées à travers des échanges constructifs, les participants ont défini la position nationale concernant les points en suspens dans le cadre des négociations.



Renforcement des capacités du GTT sur les investissements

Un atelier portant sur le renforcement des capacités et la sensibilisation des acteurs et parties prenantes au sujet du protocole de la ZLECAf sur l'investissement s'est déroulé du 24 au 28 juillet 2023, à l'International Hôtel de Grand Bassam à l'initiative du CN-ZLECAf avec l'appui de la GIZ. Cette activité a rassemblé des agents des secteurs public et privé, et des parties prenantes en Côte d'Ivoire. Elle a également servi de canal pour échanger sur la réalisation d'une étude nationale sur le traitement des questions relatives aux investissements et, en particulier, sur la nouvelle gouvernance introduite par le Protocole de la ZLECAf sur l'investissement. L'idée était de fournir un appui technique ciblé à la République de Côte d'Ivoire pour assurer une meilleure mise en oeuvre du nouveau Protocole de la ZLECAf sur l'investissement, d'une manière qui puisse refléter les priorités du gouvernement ivoirien notamment en ce qui concerne le développement durable. L'atelier a réuni une quinzaine de personnes issues des secteurs public et privé. Les recommandations issues de cet atelier sont de plusieurs ordres, à savoir :



- ✓ la communication sur les données sur l'investissement ;
- ✓ la mise en cohérence des initiatives de formalisations ;
- ✓ le fait de favoriser les investisseurs nationaux sans fustiger les étrangers ;
- ✓ l'adoption des solutions innovantes pour sortir du système informel ;
- ✓ l'accompagnement des champions nationaux pour aller à la conquête des marchés de la ZLECAF;
- ✓ la veille sur les transferts de paiement pour pouvoir juguler l'érosion de la base taxable;
- ✓ l'amélioration des processus internes pour mobiliser plus de ressources.

Consultation nationale sur le commerce numérique

Consulter les principales parties prenantes nationales et lancer officiellement le processus de l'élaboration de la stratégie nationale et de mise à niveau du cadre institutionnel et réglementaire du commerce électronique de la Côte d'Ivoire, tels étaient les objectifs de la consultation nationale sur le commerce électronique dans le cadre de la ZLECAf, tenue le jeudi 03 août 2023, à TIAMA Abidjan hôtel dans la commune du plateau. Cette consultation a été marquée par la présence de Monsieur Souleymane DIARRASSOUBA, Ministre du Commerce et de l'Industrie, Président du Comité Technique du Comité National de la Zone de Libre Échange Continentale Africaine de Côte d'Ivoire (CN-ZLECAf). Elle a permis de rappeler les engagements et les défis des parties-prenantes impliquées dans le e-commerce en Côte d'Ivoire, et de procéder à l'examen du projet 2.0 du protocole de la ZLECAf sur le commerce numérique.

C'était l'occasion d'appréhender les enjeux et les défis nationaux de la politique de développement du commerce électronique en Côte d'Ivoire par l'intervention de parties-prenantes majeures telles que le Ministère des Transports, le Ministère de la Communication et de l'Économie Numérique et la Direction Générale des Impôts.

Au cours de cette activité, le projet 2.0 du protocole sur le commerce numérique et son analyse critique a été présenté aux participants. Les échanges qui ont suivi ont servi à améliorer et valider l'analyse critique portant sur les dispositions dudit protocole. A cette rencontre, il est ressorti unanimement l'impérieuse nécessité d'élaborer une stratégie nationale en matière de e-commerce, dans l'optique de contribuer au développement socio-économique de notre pays.



Réunion du Groupe de Travail Thématique (GTT) sur le commerce numérique

Après la consultation nationale, c'était au tour du Groupe de Travail Thématique (GTT) sur le commerce numérique d'examiner le projet de protocole 2.0 sur les investissements. C'est alors que le jeudi 31 août 2023, s'est tenue une réunion du GTT sur le commerce numérique à la salle des élus de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI). Cette séance de travail visait à partager et consolider les observations et propositions suivant l'analyse effectuée par le consultant sur le projet de protocole 2.0 par les membres du GTT. Et ce, en prélude aux négociations continentales visant à l'examen du projet 2.0 et la finalisation du protocole de la ZLECAf sur le commerce numérique en vue de sa soumission aux hauts fonctionnaires en charge du commerce puis son approbation par le Conseil des ministres.



Réunion du Groupe de Travail Thématique (GTT) sur l'Organe de Règlement des Différends

Le Centre National de Documentation Juridique (CNDJ) situé à Cocody a accueilli la première réunion du Groupe de Travail Thématique (GTT) sur l'Organe de Règlement des Différends (ORD), le jeudi 09 novembre 2023, en présence d'une dizaine de membres du GTT ORD.

L'objectif de cette rencontre était de faire la restitution des dix réunions organisées par le Secrétariat Général de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) à Accra, portant sur le protocole de l'ORD. Selon la restitution faite par le Comité National, il ressort les points d'attention suivants :

- ✓ L'élaboration d'un règlement intérieur de l'ORD et d'un code de conduite de l'Organe d'Appel ;
- ✓ La mise en place des procédures de travail des Groupes Spéciaux ;
- ✓ La réflexion sur le projet de directive portant sur le fonctionnement de l'OA et la rémunération de ses membres ;
- ✓ Et des orientations stratégiques pour l'Opérationnalisation du Mécanisme de Règlement des Différends.

En ce qui concerne le dernier point, les membres du Groupe de Travail Thématique ont suggéré au Comité National, la création d'un vivier d'experts (juristes, économistes) sur la ZLECAf, dans le but de permettre au secteur privé ivoirien de tirer le maximum de profits de la ZLECAf.

En Substance, cette réunion a permis aux participants d'être informés sur l'ancrage juridique, les organes de gouvernance et les structures du protocole concernant les règles et procédures relatives au règlement des différends entre les Etats parties.



RÉUNIONS STATUTAIRES DU COMITÉ NATIONAL

Conformément au décret de création du CN-ZLECAF, les membres du Comité Technique ont tenu douze (12) réunions. Les différentes réunions répondaient à des objectifs bien précis comme le décrit le tableau ci-dessous :

Ordre	Date	Mode	Objectifs	Participants
Première réunion	6 avril	Présentiel au Noom Hôtel Abidjan	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etat des lieux aux niveaux régional et continental ▪ Initiative du Commerce Guidé ▪ Etat des lieux de la mise en œuvre de la ZLECAF au niveau national ▪ Présentation du plan d'actions 2023 et recommandations 	33
Deuxième réunion	27 juin	Virtuel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réévaluer le plan d'actions 2023 prenant en compte les différentes observations faites au cours de la précédente réunion du 6 avril 2023 ▪ Faire l'état des lieux de la ZLECAF au niveau continental. 	34
Troisième réunion	7 juillet	Virtuel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adoption du compte rendu de la réunion du Comité Technique du 6 avril 2023 ; ▪ États des diligences de la réunion du Comité Technique du 6 avril 2023 ; ▪ Points des réunions statutaires ; ▪ Préparation de la réunion du Conseil d'Orientation et de Décision ; ▪ Point des activités du premier semestre ; ▪ Point des négociations et validation des positions 	33
Quatrième réunion	28 juillet	Virtuel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adoption du compte rendu de la réunion du Comité Technique du 7 juillet 2023 ; ▪ États des diligences de la réunion du Comité Technique du 6 avril et du 7 juillet 2023 ; ▪ Programme des réunions du comité technique ; ▪ Présentation du projet de budget 2024 ▪ Point des négociations et validation des positions 	36
Cinquième réunion	17 août	Virtuel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adoption du compte rendu de la réunion du Comité Technique du 28 juillet 2023 ; ▪ État d'avancement des diligences ; ▪ État des lieux des négociations ; ▪ Initiatives et études en cours. 	31
Sixième réunion	1 ^{er} septembre	virtuel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adoption du compte rendu de la réunion du Comité Technique du 17 août 2023 ; ▪ Stratégie du secteur privé. 	35

Septième réunion	14 septembre	Virtuel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adoption du compte rendu de la réunion du Comité Technique du 1er septembre 2023 ; ▪ Validation de l'étude sur l'impact des Accords Commerciaux Préférentiels (ACP) et de l'identification des besoins pour le renforcement des capacités dans le cadre de la ZLECAf ▪ État des lieux des négociations sur le Commerce des Marchandises ; ▪ État d'avancement de la stratégie du secteur privé 	33
Huitième réunion	4 octobre	virtuel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adoption du compte rendu de la réunion du 14 septembre 2023 ▪ État d'avancement de l'élaboration de la stratégie du secteur privé ▪ Réflexions sur l'organisation de la réunion du Conseil d'Orientation et de Décision 	30
Neuvième réunion	31 octobre	virtuel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réflexions sur l'organisation de la réunion du Conseil d'Orientation et de Décision (COD) ; ▪ État des lieux des négociations sur le commerce des services 	27
Dixième réunion	13 décembre	Présentiel à la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réflexions sur l'organisation de la réunion du Conseil d'Orientation et de Décision (COD) ; ▪ État des lieux des négociations sur le commerce des services 	45
Onzième réunion	21 décembre	Virtuel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réflexions sur l'organisation de la réunion du Conseil d'Orientation et de Décision (COD) ▪ Adoption de la revue de la stratégie 	28
Douzième réunion	28 décembre	Virtuel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bilan des activités réalisées au titre de l'année 2023 du CN-ZLECAf 	24



LA CÔTE D'IVOIRE : UN EXEMPLE À SUIVRE DANS LA MISE EN OEUVRE DE LA ZLECAF

LE SECTEUR PRIVÉ DE MADAGASCAR S'IMPRÈGNE DU MODÈLE IVOIRIEN

Le Directeur Exécutif du Groupement des Entreprises Franches et Partenaires, par ailleurs, ancienne Ministre du Commerce de Madagascar, Eva Razafimandimby était en Côte d'Ivoire du 19 au 21 juin 2023, dans le cadre d'un voyage d'échanges. Ce voyage visait à permettre aux membres du secteur privé de Madagascar de s'inspirer des pratiques de la Côte d'Ivoire dans le cadre de la mise en oeuvre de l'Accord de la ZLECAf. A cet effet, plusieurs séances de travail ont été réalisées avec des structures de l'administration publiques telles que le Cabinet du Ministre en charge du Commerce et de l'Industrie, la Direction Générale du Commerce Extérieur, le Secrétariat Exécutif du Comité National de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (CN-ZLECAF), le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI), le Guichet Unique de Développement des PME (GUDE), ainsi que les Douanes Ivoiriennes. Ces différentes visites ont permis de mettre en lumière l'état des lieux de la ZLECAf au niveau national, l'inclusion des parties prenantes ainsi que les mesures mises en place par la Côte d'Ivoire afin de permettre une certaine flexibilité au niveau des investissements pour booster le secteur privé dont le rôle capital dans la mise en oeuvre de l'Accord de la ZLECAf.

Dans la même dynamique, Mme Razafimandimby a constaté, au cours d'une séance de travail avec à la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), l'implication du secteur privé dans la mise en oeuvre de la ZLECAf. Une visite à la zone industrielle de cimenterie d'Akoupé-Zeudj, conduite par l'équipe de la Société de Gestion et de Développement des Infrastructures Industrielles (SOGEDI), a été l'opportunité pour l'hôte d'apprécier les efforts faits par le Gouvernement ivoirien pour l'industrialisation et la mise en place de plusieurs zones industrielles, en faveur des opérateurs économiques.



VISITE D'UNE DÉLÉGATION DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO EN CÔTE D'IVOIRE

Une délégation conduite par le Ministre en Charge du commerce de la République Démocratique du Congo (RDC) a effectué une visite au Comité National de la ZLECAf, en marge de la 9e édition du Business Forum de Makutano, le premier réseau des affaires d'Afrique centrale. Ladite délégation avec à sa tête, Monsieur Jean-Luc BUSA, Ministre du Commerce Extérieur de la RDC, a été reçu par le Ministre du Commerce et de l'Industrie, Dr Souleymane DIARASSOUBA, dans les locaux du Comité National de la Zone de Libre Échange Continentale Africaine (CN-ZLECAF). Suite à une présentation de l'état de mise en oeuvre de la ZLECAf en Côte d'Ivoire, le Ministre DIARRASSOUBA, également Président du Comité Technique du CN-ZLECAF, a échangé avec son homologue sur le renforcement des relations bilatérales entre les deux pays dans le cadre de la ZLECAf.

Les échanges ont porté sur les meilleures pratiques de la Côte d'Ivoire en termes d'institutionnalisation d'un Comité National et de mise en oeuvre de l'Accord de la ZLECAf. Au sortir des échanges, il a été convenu d'une prochaine mission d'une équipe de la RDC pour accélérer l'augmentation du niveau des échanges commerciaux et d'investissement entre les deux pays en vue de favoriser l'atteinte des résultats liés à l'exécution des actions relatives à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.



SYNTHÈSE DE L'EXÉCUTION BUDGETAIRE

LES DÉTAILS DU BUDGET

Le Secrétariat Exécutif du Comité National de la Zone de Libre Échange Continentale Africaine (SE-CNZLECAf), organe de gestion technique, administrative et financière de ce Comité, a bénéficié pour l'exercice budgétaire 2023 et ce conformément à son Décret de création d'un transfert de crédit d'un montant de deux cent quarante-huit millions cinq cent mille francs (248 500 000), reparti selon les natures économiques suivantes :

- ✓ Transferts pour dépenses du personnel;
- ✓ Transferts pour achats de biens et services;
- ✓ Transferts pour dépenses en capital.

AU TITRE DES DÉPENSES DU PERSONNEL

La somme de 20 000 000 a servi au secrétariat exécutif pour embaucher :

- ✓ Un responsable communication;
- ✓ Un responsable service technique;
- ✓ Un chargé de communication pour 12 mois;
- ✓ Un chargé de communication pour trois (3) mois;
- ✓ Un chauffeur pour 12 mois;
- ✓ Un chauffeur pour trois (3) mois.

AU TITRE DES DÉPENSES EN CAPITAL :

Le Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAf effectué des investissements pour l'atteinte de ses objectifs qui lui sont assignés. Il s'agit notamment de :

- ✓ Une (1) Quatre par Quatre Toyota Hilux pour les missions à l'intérieur du pays;
- ✓ Deux (2) Berlins Dzire Suzuki pour faciliter les déplacements de 12 agents aux réunions et dans l'exercice de leurs tâches quotidiennes;
- ✓ Quatre (4) ordinateurs de bureau;
- ✓ Deux (2) ordinateurs portables;
- ✓ Un (1) écran d'ordinateur;
- ✓ Un (1) système de visioconférence universelle;
- ✓ Un (1) kit de matériel audiovisuel pour le service communication;
- ✓ Un (1) Climatiseur armoire de 6 chevaux;
- ✓ Un (1) Micro-onde;
- ✓ Quatre (4) Chaises de bureaux;
- ✓ Une (1) Table de 8 places pour le réfectoire.

Le montant total de ces investissements s'élève à cinquante-sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf francs CFA (57 999 999 CFA).

AU TITRE DES DÉPENSES POUR ACHATS DE BIENS ET SERVICES

Cette dotation est consacrée aux charges fixes et aux financements de quelques activités de mise en oeuvre du plan d'actions.

Charges fixes

Le montant total des charges fixes du Secrétariat Exécutif s'élève à un montant de Cinquante-sept millions quatre cent vingt-neuf milles dix-sept francs CFA (57 429 017 FCFA).

Financement de quelques activités de mise en oeuvre du plan d'actions

Pour les activités, c'est un total de **Vingt (20) activités** qui ont été menées à l'intention de **3347 participants** pour un montant total de cent treize millions soixante-neuf mille sept cent soixante-dix francs CFA (113 069 770).

TABLEAU DES DÉPENSES

Nature de la dépense	Dotations	Engagements émis	Engagements payés	Taux d'exécution
Dépenses en capital (Investissements)	58 000 000	57 999 999	57 998 700	99,99%
Charges du personnel	20 000 000	20 000 000	20 000 000	100%
Achat de biens et services	170 500 000	170 498 787	170 498 787	99,99%
Total	248 500 000	248 498 786	248 498 786	99,99%

CHALLENGES / RECOMMANDATIONS / PERSPECTIVES

CHALLENGES

Au titre des challenges à relever :

- l'absence d'engagement formel de la part des parties prenantes ;
- le retard dans la disposition de ressources financières pour le démarrage des activités du plan d'actions annuel ;
- l'attente de la signature des projets d'ordonnance et de décrets pour l'opérationnalisation de la ZLECAf au niveau national ;
- l'inexistence d'une évaluation financière de la stratégie nationale du CN-ZLECAf;
- l'insuffisance du budget alloué aux dépenses de fonctionnement du Comité National, qui crée un ralentissement dans le déploiement de la stratégie de mise en oeuvre ;
- le taux de rotation constante du personnel eu égard au traitement et aux conditions de travail, facteur entravant son efficacité dans la conduite du projet ;
- l'actualisation de la base de données des entreprises ivoiriennes exportatrices ou à fort potentiel d'exportation, dirigées par des femmes et des jeunes.

RECOMMANDATIONS

En raison des challenges relevés ci-dessus, il est impérieux que des mesures soient prises pour l'atteinte des résultats escomptés par le comité. En l'occurrence :

- la mise à disposition de ressources financières dans un délai qui facilite le démarrage rapide des activités du plan d'action annuel ;
- la prise diligente d'ordonnance et de décrets d'application pour l'opérationnalisation de la ZLECAf ;
- une évaluation financière de la stratégie nationale de mise en oeuvre du CN-ZLECAf et l'octroi d'un budget afférent ;
- l'augmentation du budget alloué aux dépenses de fonctionnement du Comité National ;
- le renforcement des capacités de l'équipe du Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAf ;
- La création d'une base de données actualisée des entreprises exportatrices ou à fort potentiel d'exportation.

PERSPECTIVES

Les perspectives pour l'année 2024 sont :

- la revue et l'évaluation budgétaire de la stratégie nationale de mise en oeuvre de l'Accord ;
- l'obtention des signatures de décrets et ordonnances de mise en oeuvre;
- La mobilisation des ressources ;
- la mise en oeuvre d'une stratégie de communication intensive auprès des différentes cibles ;
- la mise en place du dispositif des certificats d'origines et la participation de la Côte d'Ivoire à la deuxième étape de l'Initiative du Commerce Guidé.



SECRETARIAT EXECUTIF DU CN-ZLECAF
Cocody - Deux Plateaux / Carrefour Las Palmas
Tel: +225 27 22 59 98 05 / Cel: +225 07 78 29 18 10